



# Pour l'école, pour notre métier, on ne doit pas se priver !



**CAPD du 26 février 2015 - Déclaration SNUipp-FSU 34  
Madame la directrice académique, mesdames, messieurs**

Dans un contexte de négociations sur la qualité de vie au travail dans la fonction publique nous souhaitons revenir sur la mise en œuvre de la réforme des rythmes source de fortes insatisfactions chez les enseignants. C'est ce qui ressort de l'enquête lancée par le SNUipp-FSU. Pour 16 764 enseignants des écoles, le problème majeur de cette réforme, c'est que le périscolaire, avec ses contraintes locales et ses inégalités territoriales, a de fait dicté sa loi au temps scolaire qui est l'élément essentiel de la réussite des élèves.

Nos collègues estiment que les difficultés liées au temps périscolaire impactent négativement le temps scolaire en terme de fonctionnement de l'école mais aussi d'attention et de fatigue des élèves.

En second lieu, ils portent un jugement aussi sévère sur leurs conditions de vie professionnelle et personnelle. Ils notent ainsi une dégradation de leurs conditions de travail (manque de temps pour travailler en équipe...) et estiment que leur vie personnelle est affectée négativement, notamment en matière de pouvoir d'achat (coût supplémentaire en trajet et garde d'enfants) et aussi de temps (animations pédagogiques placées le mercredi après-midi ou en fin de journée).

Le SNUipp-FSU 34 réitère sa demande d'une abrogation du décret pour permettre une remise à plat de ce dossier.

Sur la direction d'école, on note quelques avancées sur les décharges de direction des écoles à 3 et 9 classes mais, si ces évolutions sont un progrès dans la reconnaissance de la charge de travail et de responsabilités des directeurs et directrices, elles restent, pour le SNUipp-FSU, insuffisantes.

Aussi, le SNUipp-FSU34 tient à rappeler ses revendications :

- du temps supplémentaire de décharge quelle que soit la taille de l'école (direction, travail d'équipe), et tout particulièrement la décharge d'APC pour les Directeurs/trices non déchargé(e)s.
- une aide pérenne à la direction et au fonctionnement de l'école par la création d'emplois statutaires.
- la simplification des tâches annoncée par le ministère n'est pas un engagement suffisant à nos yeux. Nous demandons une remise à plat des missions et responsabilités, et au-delà d'une simplification, un allégement, avec notamment le retour de la charge des dossiers 6° aux principaux de collèges.
- une formation spécifique et reconnue dont le contenu intègre la préparation au travail en équipe, la préparation au travail de collaboration avec les divers partenaires, dans un fonctionnement démocratique de l'école.
- la reconnaissance financière indiciaire à la hauteur des responsabilités et du temps consacré à cette mission au-delà des heures de service, particulièrement pour les directeurs/trices peu ou pas déchargés.
- la création d'un outil clair d'aide à la direction d'école regroupant les références des textes en vigueur.
- Nous sommes opposés à la liste d'aptitude « Direction totalement déchargée » et accompagnerons au Tribunal Administratif tout collègue qui se trouvera lésé par cette disposition départementale.

La simplification administrative promise pour la rentrée prochaine n'a pas avancé. Si le ministère ne bouge pas, le SNUipp-FSU lancera ses propres consignes ! Le SNUipp-FSU, qui avait déjà tiré la sonnette d'alarme, a dénoncé cette situation. Avec les rythmes et peu d'avancées sur le temps de décharge, la coupe est pleine. En l'absence de premières mesures d'allégement pour la rentrée prochaine, le syndicat a informé le ministre qu'il lancerait avec et pour les directeurs sa propre consigne de simplification administrative. Ce sont eux qui savent ce qui est utile et prioritaire pour le bon fonctionnement de l'école.

Le SNUipp-FSU34 s'interroge aussi fortement sur la proportion directeurs/directrices dans le département qui n'est pas à l'image de la proportion homme/femme dans la profession, et sur les actions que mène ou va mener l'administration pour palier à ce déséquilibre.

**Pour que la réussite de tous fasse école, ne vous privez pas.**